

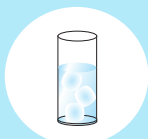
## Bien boire son eau



- Laissez couler l'eau avant de la boire, notamment après plusieurs jours d'absence.



- Conservez l'eau au réfrigérateur dans une carafe propre et couverte. Remplacez cette eau toutes les 24 heures.



- Renouvelez régulièrement vos glaçons et nettoyez leur bac de rangement.



- Nettoyez vos verres, tasses et carafes après chaque usage pour éviter tout dépôt de bactéries.



- Pour la cuisine, utilisez de l'eau froide. En effet, l'eau chaude stagne dans les ballons et canalisations, zones propices aux bactéries.

## Bon à savoir

L'eau potable distribuée par Roannaise de l'Eau est **entre 10 et 12°F de dureté**, valeur faible qui indique que **l'eau est douce**.

Toutefois, pour éviter les éventuels désagréments liés au calcaire, évitez de chauffer l'eau à plus de 60°C, réglez le thermostat de votre chaudière ou chauffe-eau et préférez les programmes de lavage à basse température pour votre linge.



## Buvez local !

- Notre eau du robinet provient principalement des barrages situés à Renaison. **C'est un véritable produit de terroir** qui puise son identité gustative dans les roches et les sols des tourbières des Monts de la Madeleine. Cette eau présente par ailleurs l'avantage d'être **préservée des pollutions extérieures** en raison d'une très faible activité humaine en amont.
- Les femmes et les hommes qui traitent et contrôlent l'eau 7j/7 pour vous la rendre sûre et accessible 24h/24 vivent près de chez vous.

## L'eau, notre métier

### ROANNAISE DE L'EAU

63, rue Jean Jaurès - CS 30215

42313 ROANNE CEDEX

Tél : 04 77 68 54 31

contact@roannaise-de-leau.fr

[www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)



Service communication Roannaise de l'Eau - Papier 100% recyclé - Imprimerie du Coteau - 2024 - © photos : Fotolia et 123RF

ECO CITOYEN

Roannaise  
de l'eau   
SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

# Boire l'eau du robinet



# L'EAU DU ROBINET : UNE EAU DE QUALITE ET ECONOMIQUE !



## Pourquoi boire l'eau du robinet ?

- **Elle est sûre et accessible 24h/24.** La qualité de l'eau produite et distribuée par Roannaise de l'Eau est étroitement surveillée, de même que ses installations de production et de distribution.
- **Elle est très économique :** 0,005 € le litre TTC (en comparaison, le prix moyen d'un litre d'eau en bouteille est 160 fois plus élevé). Le montant de la facture ne profitera qu'à notre eau pour l'amélioration de sa qualité et pour la préservation de notre environnement immédiat.
- **Vous contribuez à préserver l'environnement.** Sa consommation n'implique ni déchet, ni pollution (pas d'emballage, ni recyclage, ni transport, donc pas de rejets de gaz à effet de serre). Il s'agit d'un véritable circuit court.

## La qualité de l'eau

Le Code de la Santé Publique impose différents critères de qualité très stricts pour l'eau potable :

- **En priorité, une eau de qualité sanitaire :** elle doit répondre à des paramètres bactériologiques et physico-chimiques très rigoureux.
- **Ensuite, une eau agréable à boire, claire, inodore et équilibrée en sels minéraux.**



### Astuce

L'eau peut parfois avoir un goût chloré, en raison de l'ajout de chlore lors du traitement de l'eau potable pour assurer sa qualité jusqu'au robinet. Il suffit de laisser l'eau à l'air libre quelques instants, si possible au frais. Au contact de l'air ambiant, le chlore va s'évaporer et le goût disparaître.

## Une eau très surveillée

L'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Elle doit répondre à plus de **70 critères de qualité** et est ainsi soumise à deux types de contrôles réalisés en différents points, de son captage jusqu'au robinet :

- **Un contrôle règlementaire** qui relève de la compétence des pouvoirs publics, réalisé chaque semaine par un laboratoire agréé indépendant.
- **Une autosurveillance permanente** assurée par Roannaise de l'Eau tout au long du processus de potabilisation. Cette supervision permet d'ajuster le traitement si nécessaire afin de garantir une eau conforme aux normes de qualité.

## La production d'eau potable



1

### CAPTAGE

Roannaise de l'Eau puise l'eau brute dans les deux barrages du Chartrain et du Rouchain à Renaison.



2

### TRAITEMENT

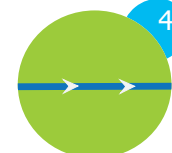
Pour être consommée sans danger, l'eau brute va être traitée dans l'usine d'eau potable située à Renaison.



3

### STOCKAGE

Une fois traitée, l'eau potable est stockée dans des réservoirs pour être disponible 24h/24.



4

### DISTRIBUTION

Roannaise de l'Eau distribue alors l'eau potable à travers les canalisations.



5

### UTILISATION

L'eau potable arrive jusqu'aux habitations, entreprises, magasins, piscines, etc. Elle peut alors être utilisée pour boire, cuisiner, se laver, etc.

Flashez le code ci-contre pour découvrir la vidéo du traitement de l'eau

